

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DELIBERATION
100	100	100

PRESENTS 70  
POUVOIRS 19  
ABSENTS 11

Vote Pour : 89  
Vote Contre : 0  
Abstention : 0

CONSEIL DE COMMUNAUTE  
SEANCE DU 4 MAI 2017

Date de la Convocation

28 AVRIL 2017

Date d’Affichage

28 AVRIL 2017

L’an deux mille dix-sept et le quatre mai à 18 h 00, le Conseil de Communauté de la communauté d’Agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, au Centre de ressources à Técou, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR.

**Présents: Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Blaise AZNAR, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Jean-Claude BOURGEADE, Dominique BOYER, Paul BOZZO, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Patrick CAUSSE, Gilles CROUZET, Bruno DE BOISSESON, John DODDS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Bernard FERRET, Claude FITA, Vivian GUISCHET, Maryse GRIMARD, Max GUIPAUD, Marie-Hélène HAMELLE, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, Christian JEANJEAN, Louisa KAOUANE, Claude LABRANQUE, Alain LAPORTES, Serge LAZARO, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Max MOULIS, Sylvie KLETZKY, Jean-Marie NEGRE, Georges PAULIN, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs** Julienne AUREL à Michel BONNET, Alain BREST à Paul SALVADOR, Christophe CAUSSE à Dominique BOYER, Olivier DAMEZ à Denis TENEGAL, Patrice GAUSSERAND à Pierre TRANIER, Monique GUILLE à Francis RUFFEL, Christelle HARDY à Martine SOUQUET, Chantal LAFAGE à Roger BIAU, Patrick MONTELS à Caroline BREUILLARD, Pascal NEEL à Claude FITA, Ludivine PAYA à Danielle BOROT, Pierre VERDIER à Jean-Marie NEGRE,

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs** Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Paul BOULVRAIS à Jean-Louis ARRAULT, Claude GENIEY à René CASTEX, Christophe GOURMANEL à Marie-Pierre HULOT, Gilles JAUROU à Monique CORBIERE-FAUVEL, Patrice LAGASSE à Jacques AUDIBERT, Marie-Odile RIBOUD à Alain ASSIE

**Absents excusés : Mesdames et Messieurs** Pascal HEBRARD,

**Absents : Mesdames et Messieurs** Marie-José COLIN, Danièle DESERT, Michel DESMARS, Philippe GONZALEZ, Stéphanie NELLATON, Guy PENDARIES, Guy PEYRE, Francis PRADIER, Serge ROUQUETTE, Jean-Pierre ROUSSEAU

**Secrétaire de séance : Monsieur** Claude FITA

N° 123\_2017

**ACTES : 7.1.3**

**OBJET DE LA DELIBERATION : ESTIMATION ET AFFECTATION DU RÉSULTAT 2016  
SUR LE BUDGET CINEMAS 2017**

Exposé des motifs :

Monsieur le Vice-Président, Jean-Marie Nègre, en charge des budgets et des finances, indique au Conseil que la reprise et l’affectation des résultats a habituellement lieu après le vote du Compte

administratif de l'exercice.

Toutefois, cette reprise est possible, sur la base d'estimations, si elle intervient à l'issue de la journée complémentaire et avant l'adoption du compte administratif et du compte de gestion, conformément à l'article L.2311-5 du CGCT.

Monsieur le Vice-Président présente l'estimation des résultats 2016 suivants :

		CINÉMA TED	
FONCTIONNEMENT	DEPENSES		427 005,07
	RECETTES	CA 2016	467 028,88
	RÉSULTAT		40 023,81
INVESTISSEMENT	DÉPENSES	CA 2016	111 770,49
		RAR	1 275,00
		Total CA 2016 (avec RAR)	113 045,49
	RECETTES	CA 2016	73 021,68
		RAR	-
		Total CA 2016 (avec RAR)	73 021,68
		RÉSULTAT avec RAR	
	RÉSULTAT 001		-
AFFECTATION compte 1068			40 023,81
RÉSULTAT 002 à reporter			-

Le Conseil de Communauté,

Vu l'avis du comptable public,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** d'effectuer la reprise des résultats comme suit :

Report à nouveau inscription au budget primitif 2017 (N+1)

à la ligne 001 déficit reporté

**38 748.81**

Couverture (obligatoire) du besoin de financement inscription au budget primitif 2017 (N+1) au compte budgétaire 1068

**40 023.81**

Report à nouveau inscription au budget primitif 2017 (N+1)

à la ligne 002 excédent reporté

-

Acte rendu exécutoire

- après transmission en Préfecture

Le.....

- et publication du.....

Le.....

**Le Président,**

Pour extrait conforme,  
Fait les jours, mois, à, susdits,

**le Président,**  
**Paul SALVADOR**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
Rabastonnais | Tarn & Dadou | Vère-Grésigne - Pays Salvagnacois

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa notification. La présente décision peut également faire l'objet d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de sa notification devant le tribunal administratif de Toulouse. Précision faite que la requête présentée devant le tribunal administratif fait obligation d'acquiescer la contribution pour l'aide juridique prévue à l'article 1635bis Q du code général des impôts ou, à défaut, de justifier du dépôt d'une demande d'aide juridictionnelle.